Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 035-200011062-20261030-8102026DCOM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

Mairie de SAINT SYMPHORIEN - 35630

DATE DE CONVOCATION : 23/10/2026

DATE D'AFFICHAGE : 23/10/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf octobre à 20 heures, le Conseil Municipal légalement constitué et convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Yves DESMIDT.

Etaient présents : Mesdames GAUDIN, LOPEZ et TESSIER. Messieurs BAUDÉ, BERTRAND, DESMIDT, GRIVET, MALLE et MOORES.

Absents excusés : Monsieur BOHUON Vincent qui a donné pouvoir à Madame GAUDIN Valérie. Madame RÉHAULT Marie-Annick qui a donné pouvoir à Monsieur BAUDÉ Hervé. Madame VIEL Christine qui a donné pouvoir à Madame LOPEZ Françoise. Monsieur ESNAULT Pierre-Alain qui a donné pouvoir à Madame TESSIER Estelle. Madame GORJU Rozenn qui a donné pouvoir à Monsieur MALLE Jérôme. Madame MOUAFFIK Camélia.

Monsieur MOORES Christophe a été élu secrétaire de séance.

OBJET N° 8.10/2026 : SOLLICITATION PARTICIPATION FINANCIERE AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ILLE-AUBIGNE POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL, DE POTEAUX INCENDIE ET DES TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle que, par délibérations n° 9.12/2023 du 11/12/2023 et n° 6.01/2026 en date du 29/01/2026 le Conseil Municipal a approuvé les devis de remplacement de deux poteaux incendie dans le cadre de la DECI ; par délibération n° 3.07/2026 du 06/07/2026, le Conseil Municipal a approuvé le devis d'acquisition de matériel (tondeuses et débroussailleuse) pour le service technique ; par délibération n° *.03/2026 en date du 20/03/2026 le Conseil Municipal a approuvé le devis de terrassement des Points d'Apport Volontaire (PAV) et par délibération n° 7.09/2025 en date du 30/09/2025 le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la réalisation des travaux dans le chemin de "La Thébaudais".

Le Plan de financement de ces opérations imputée en section investissement est le suivant :

Opération	Dépenses	Subvention	Recette
Acquisition et pose poteau incendie La Butte - Compte 2156 - opération 33 – Sécurité incendie	5 650,20 € HT	Aucune	0,00 €
Acquisition et pose poteau incendie La Théaudière – Compte 2156 – opération 33 – Sécurité incendie	3 843,06 € HT	Aucune	0,00 €
Acquisition tondeuse kawasaki – Compte 2158 – Opération 17 – Matériel et outillage	5 441,87 € HT	Aucune	0,00 €
Acquisition tondeuse et débroussailleuse – Compte 2158 – Opération 17 – Matériel et outillage	797,50 € HT	Aucune	0,00 €
Travaux chemin La Thébaudais – Compte 212 – Opération 37 – Terrains communaux	2 873,00 € HT	Aucune	0,00 €
Terrassement Points Apport Volontaire (PAV) – Compte 2138 – Opération 37 – Terrains communaux	8 566,50 € HT	Aucune	0,00 €
Montant total	32 283,80 € HT		0,00 €
Autofinancement commune		**27 171,93 € HT**	

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assuré, hors subventions, par la commune, le Conseil Municipal sollicite un fonds de concours en investissement d'un montant total de 13 585,97 € auprès de la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout acte afférant à cette demande.**

VOTE A L'UNANIMITÉ.

Pour copie certifiée conforme au registre,
Le Maire,
Yves DESMIDT.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- *Affiché (ou notifié) le :* 30 OCT. 2026
- *Transmis au représentant de l'Etat le :* 30 OCT. 2026

MAIRIE ST SYMPHORIEN ILLE ET VILAINE